

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un du mois de mars à 19h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 25 mars 2026.

**Présent(s) :** Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoint(s) : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C. Bibollet, S. Baud

MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, M. Albrecht, N. Gruaz, A. Magnin, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, KE. Sauzay, V. Miannay P. Meylan, G. Vilmint, F. Guilhot

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Arhuero donné à D. Bossonney, S. Pérou donné à J. Mabut, J. Gaume donné à M. Genoud,

**Absent(s) excusé(s) :** L. Bracher, C. Oberson,

**Le secrétariat a été assuré par :** M. Desvallées

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	18
Votants	21
Dont pouvoirs	03

N° 2026-34



### **INSTANCES- Association Foncière Pastorale- AFP- Election des délégués**

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à l'Association Foncière Pastorale et doit désigner des représentants au sein de cette association.

Pour mémoire, l'Association foncière pastorale (AFP) est un regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) sur un périmètre agro-pastoral, et accessoirement forestier, dans le but d'aider à la mise en valeur et à la gestion des terrains inclus dans le périmètre.

Pour ce qui concerne la commune de Beaumont, il y a lieu de procéder à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Il est demandé au conseil municipal d'élire ces délégués :

Sont candidats :

Titulaire :

- Sébastien BAUD

Suppléant :

- Denis BOSSONNEY

N° 2026-34



Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 074-217400316-20260331-D2026\_34-DE

Sont élus à l'unanimité :

Délégué Titulaire :

- Sébastien BAUD

Délégué Suppléant :

- Denis BOSSONNEY

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DESVALLÉES



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

